



Association des Professeurs de Mathématiques de
l'Enseignement Public

26 rue Duméril 75013 Paris
<https://www.apmep.fr/>

VOTE 2021

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'APMEP sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

**VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS,
VOTEZ !**

**Votre vote doit être posté avant
le 1 juin 2021 ***

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juillet 2021.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE :

- I. Modalités de vote
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité national
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS DE VOTE

Attention :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur en vigueur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges dit « nationaux » au Comité national. Ainsi les adhérents sont appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité ;**
2. **le rapport financier ;**
3. **et SEULS les adhérents d'une Régionale dont les postes sont restés vacants** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité national (pour les Régionales concernées).

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité national.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 1 juin 2021 *

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Présenté par le Bureau national

Table des matières

- 1-Introduction
- 2-Le fonctionnement de l'association
 - 2.1-Le Comité National
 - 2-2. Le Bureau
 - 2-3. Les chargés de mission
 - 2-4. Les groupes de travail et commissions
 - 2-5. Les actions pour la formation
 - 2-6. Les liens avec les Régionales
- 3-Les publications de l'association
 - 3-1. Le site internet
 - 3-2. Le compte Twitter de l'APMEP
 - 3-3. Le compte Facebook de l'APMEP
 - 3-3. Le BGV
 - 3-4. Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP
 - 3-5. Les brochures
 - 3-6. Annales d'examens et de concours
 - 3-7. MathScope
- 4-Les relations externes
 - 4-1. Avec l'ADIREM et le réseau des IREM
 - 4-2. Avec la CFEM et ses composantes
 - 4-3. Avec les associations de professeurs
 - 4-3. Relations internationales
 - 4-4. Avec les syndicats d'enseignants
 - 4-5. Avec l'institution
 - 4-6. Avec les médias
 - 4-7. Avec les acteurs de la diffusion scientifique
- 5-Conclusion

1-Introduction

Ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile 2020. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation de l'association, de ses représentants, de ses propositions et revendications ainsi que celle des nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin. Outre la version papier envoyée aux adhérents, une version électronique est librement consultable et téléchargeable sur le site de l'association.

2 - Le fonctionnement de l'association

Le fonctionnement de l'APMEP est assuré au niveau national par le Comité, le Bureau, des chargés de mission, une secrétaire, et des responsables de groupes et de commissions. La secrétaire est salariée de l'association, toutes les autres personnes citées plus haut sont bénévoles et, si elles sont défrayées pour leurs déplacements, ne bénéficient d'aucune contrepartie matérielle (ni en temps, ni en argent) pour leur engagement dans l'association. Les dates des réunions sont librement consultables grâce au calendrier accessible par le site internet de l'association. En raison de la pandémie mondiale, les activités de l'APMEP ont été fortement perturbées.

2-1 Le Comité national

Le Comité national est l'organe décisionnaire de l'association. En 2020 il s'est réuni deux fois : les 20 et 21 juin 2020 et les 14 et 15 novembre 2020 en visio-conférence.

Ci-dessous se trouvent les relevés de décisions.

En raison du confinement en mars 2020, la réunion du Comité prévue initialement les 21 et 22 mars a été annulée. Un message a été envoyé à l'ensemble des membres du Comité et un vote électronique a été réalisé pour donner l'autorisation de soumettre au vote le rapport financier 2019 et le rapport d'activité 2019 à l'ensemble des adhérents.

Le texte « propositions et revendications » figurant au début de la plaquette « Visages », est actualisé chaque année. En raison de la pandémie, le Bureau a proposé au Comité par vote électronique de conserver le texte « propositions et revendications » actuel. Le comité a voté oui à 87,5 %.

Relevé de décisions du Comité national des 20 et 21 juin 2020

Approbation du compte rendu du précédent Comité

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité et rapport financier 2019

Résultats du vote des adhérents :

- Votants : 1 047

- Rapport d'activité

pour : 939 ; contre : 3 ; abstention : 57 ; non-réponse : 48.

- Rapport financier

pour : 936 ; contre : 0 ; abstention : 63 ; non-réponse : 48.

Les Journées Nationales à venir

Une réunion du groupe JN a eu lieu le 1^{er} juin en visio-conférence.

Étaient présents les Présidents des Régionales organisatrices des prochaines Journées, Nicole Toussaint, Jean Fromentin, Céline Monluc et Sébastien Planchenault. Lors de cette réunion ont été décidés les lieux des prochaines Journées suite au report des JN à Bourges en 2020.

- Bourges 2021
- Jonzac 2022
- Rennes 2023
- Le Havre 2024
- Nice-Corse 2025
- Régionale Alsace / Lorraine 2026
- Grenoble 2027
- Marseille 2028

Pour l'année 2020, la proposition a été d'organiser des Journées en hybride en s'inspirant de ce qui a été fait au Salon des jeux et de la culture mathématique.

Vie des Régionales

- Fusion entre la Régionale de Bretagne occidentale et celle de Rennes.

Contre : 4 Abstention : 0 Pour : 26

- Accord pour que cette nouvelle Régionale se nomme « Régionale de Bretagne ». Cette décision a été votée à l'unanimité.

- Pour cette nouvelle Régionale acceptez-vous que celle-ci ait 2 postes au Comité National ?

Contre : 15 Abstention : 12 Pour : 3

Donc la Régionale de Bretagne aura un poste au Comité National.

Débats du Comité

Les relevés de décisions du Comité sont publiés dans le BGV et par conséquent sont en accès public sur le site de l'APMEP depuis que le BGV est sous forme numérique.

Ces relevés doivent-ils rester privés ?

Contre : 2 Abstention : 9 Pour : 13

Au fil des maths

Le Bureau a sollicité l'avis de l'équipe d'AFDM pour un éventuel hors-série consacré au premier degré.

Le Comité accepte à l'unanimité la création d'un hors-série de la revue *AFDM - le bulletin de l'APMEP* consacré au premier degré selon les possibilités de l'équipe d'AFDM.

Rénovation du site

Suite à la réunion avec le pôle numérique et certains membres du groupe gestion, en cohérence avec le choix des IREM pour le nouveau portail des IREM, il est envisagé, pour la rénovation du site de l'APMEP, SPIP et Prestashop comme choix technologiques.

Donnez-vous votre accord pour l'utilisation des technologies SPIP pour le site de l'APMEP et Prestashop pour la boutique ?

Contre : 0 ; Abstention : 3 Pour : 18

Liste des responsables 2020-2021

C'est le nouveau Comité qui élit ce Bureau (article 7 du règlement intérieur).

Le Bureau est élu à l'unanimité des présents.

Composition du Bureau National 2020-2021

Président : Sébastien PLANCHENAU

Vice-président, Enseignement supérieur : Michel BOURGUET

Secrétaire, Relation avec les régionales, LEGT : Céline MONLUC

Trésorier, Mathscope, CPGE : Bernard EGGER

Premier degré : Agnès GATEAU

Collège : Jean-Baptiste CIVET

Collège, Mathscope : Laurence CANDILLE

Collège, Formation continue : Sophie ROUBIN

Collège, Formation initiale : Claire PIOLTI-LAMORTHE

Lycée professionnel, Formation initiale : Christophe MONDIN

LEGT, Formation initiale : Luca AGOSTINO

LEGT : Nathalie ROTH

Relevé de décisions du Comité des 14 et 15 novembre 2020

Approbation du compte rendu du précédent Comité

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Vie des Régionales

La Régionale de Strasbourg souhaite changer son nom et s'appeler « Régionale d'Alsace ».

Ce changement de nom est approuvé à l'unanimité.

Demande de modification du règlement intérieur

Suite à l'accord du Comité de juin, les Régionales de Rennes et de Bretagne occidentale ont fusionné (71 pour, 0 contre et 9 abstentions). La nouvelle Régionale portera le nom de Régionale de Bretagne (78 pour, 0 contre et 2 abstentions). Les statuts de cette nouvelle Régionale seront ceux de la Régionale de Rennes (65 pour, 1 contre et 14 abstentions). Le vote a eu lieu en ligne du 29 octobre au 4 novembre inclus. Cela nécessite de modifier le règlement intérieur de l'association.

Proposition de modification de l'article 2bis

*Article 2bis - Liste des Régionales.
La liste des Régionales est fixée comme suit (les numéros entre crochets désignent les départements concernés) :*

- Aix-Marseille [04, 05, 13, 84] ;*
- Alsace [67, 68] ;*
- Aquitaine (Bordeaux) [24, 33, 40, 47, 64] ;*
- Antilles-Guyane [971, 972, 973] ;*
- Basse-Normandie (Caen) [14, 50, 61] ;*
- Bourgogne [21, 58, 71, 89] ;*

- Bretagne [35, 56, 29, 22] ;
- Champagne-Ardenne [08, 10, 51, 52] ;
- Clermont-Ferrand [03, 15, 43, 63] ;
- Franche-Comté [25, 39, 70, 90] ;
- Grenoble [07, 26, 38, 73, 74] ;
- Haute-Normandie [27, 76] ;
- Île-de-France [75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95] ;
- La Réunion [974] ;
- Lille [59, 62] ;
- Limoges [19, 23, 87] ;
- Lorraine [54, 55, 57, 88] ;
- Lyon [01, 42, 69] ;
- Montpellier [11, 30, 34, 48, 66] ;
- Nantes [44, 49, 53, 72, 85] ;
- Nice-Corse [06, 20A, 20B, 83] ;
- Orléans-Tours [18, 28, 36, 37, 41, 45] ;
- Picardie [02, 60, 80] ;
- Poitou-Charentes [16, 17, 79, 86] ;
- Toulouse [09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82].

Le Comité donne son accord à l'unanimité pour que cette proposition de modification soit publiée dans le BGV en vue d'être votée au Comité de mars 2021 comme le stipulent les statuts de l'association. L'article ne sera lisible que par les adhérents connectés à leur compte.

Proposition de modification de l'article 7 pour tenir compte des changements de noms de Régionale et de la fusion des deux Régionales de Bretagne tout en maintenant l'équilibre de renouvellement des postes

Article 7 - Renouvellement du Comité.

Le Comité est renouvelé par fractions, avec une périodicité de quatre ans :
 * *une moitié des sièges nationaux est renouvelée lors des années $4n+1$, l'autre moitié lors des années $4n+3$;*

** 14 sièges régionaux sont renouvelés lors des années $4n$: Aix-Marseille, Antilles-Guyane, Aquitaine, Basse-Normandie, Bretagne, Franche-Comté, Île-de-France (2 sièges), La Réunion, Lille, Limoges, Nantes, Picardie, Toulouse ;*

* 14 sièges régionaux sont renouvelés lors des années $4n+2$: Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Haute-Normandie, Île-de-France (2 sièges), Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Poitou-Charentes.
Sauf décision contraire du Comité, le renouvellement annuel se fait à la fin du Comité de juin ; le nouveau Comité élit alors le nouveau Bureau.

Le Comité donne son accord à l'unanimité pour que cette proposition de modification soit publiée dans le BGV en vue d'être votée au Comité de mars 2021 comme le stipulent les statuts de l'association. L'article ne sera lisible que [par les adhérents connectés à leur compte](#).

Création d'un groupe « Femmes et maths / APMEP »

Dans le cadre d'un partenariat Femmes et Maths / APMEP, un nouveau groupe de travail va être mis en place sur les questions de l'égalité filles / garçons.

La première piste de travail envisagée est l'analyse des manuels scolaires sur la base de travaux existants (notamment ceux du centre Hubertine Auclert).

Les premières réalisations du groupe pourraient être une synthèse méthodologique et des analyses de manuels (à publier sur le site apmep.fr), et la préparation, avec Femmes et Maths, d'un atelier pour les JN à Bourges.

Le site de l'APMEP

Lors de la dernière réunion du Comité de juin 2020, il a été acté que la rénovation du site se fera sous SPIP. Un groupe de travail est constitué depuis 3 ans. Pour l'instant, de nombreux membres du groupe ont été mobilisés par les JN 20 et n'ont pas pu avancer sur ce dossier.

Des mini formations (30 min) en visioconférence, pour l'année 2021, sur des points techniques de rédaction d'articles sur le site national, vont être proposées aux chargés de mission, responsables de commissions et présidents de régionales. Les membres du Comité qui seraient intéressés par ces formations peuvent y participer aussi.

Les Journées Nationales

Bilan des JN 20 « En attendant Bourges... » par Alice Ernoult et Sébastien Planchenault

Les JN 20 ont été un beau succès même si, au total, il y a eu moins de

personnes que lorsqu'elles sont organisées en présentiel. Elles ont touché un public varié et plus large que d'habitude (non adhérents et enseignants de l'AEFE, par exemple). Les organisateurs ont reçu de nombreux remerciements. Le site des Journées Nationales est encore actif jusqu'au 31 juillet 2021. On peut y trouver de nombreuses ressources.

Un BGV spécial Journées sous forme de carte routière a été réalisé à la suite et envoyé avec AFDM fin décembre.

Point sur les Régionales candidates à l'organisation des futures Journées Nationales

- Bourges 2021
- Jonzac 2022
- Rennes 2023
- Le Havre 2024
- Nice-Corse 2025
- Régionale Alsace / Lorraine 2026
- Grenoble 2027
- Marseille 2028

Réforme des lycées et du baccalauréat

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé le 5 novembre 2020 la possibilité de travailler en demi-groupe et la suppression des Épreuves Communes et de la certification PIX pour cette année scolaire. Mais il maintient le grand oral et les dates des épreuves de spécialité en terminale. Le bureau va réaffirmer ses positions dans un communiqué qui sera publié sur le site national. Il demande l'annulation du grand oral (par manque d'informations, manque de préparation des élèves, difficultés propres à la spécialité maths-physique de la voie technologique...) et le report des épreuves de spécialité au mois de juin (sans modification du programme de ces épreuves).

Le bureau a signé la pétition de la conférence des associations demandant le déplacement des épreuves de spécialité de terminale en juin (avec le même programme) et l'annulation du grand oral. Cette pétition devrait être lancée et proposée aux associations de parents, syndicats.... à partir de mercredi 18 novembre 2020.

Le Comité échange sur le grand oral qui interroge beaucoup sur sa pertinence et sa façon de faire.

L'APMEP doit cependant être vigilante à ce que les mathématiques ne deviennent pas le parent pauvre du grand oral, comme cela s'était passé pour les TPE. Il est important que les élèves soient formés au grand oral, y compris en mathématiques.

Les Chiffres de la DEPP : <https://www.education.gouv.fr/la-rentree-2020-les-eleves-de-terminale-precisent-leur-choix-de-parcours-307016>

On constate une baisse du nombre d'élèves qui choisissent la spécialité mathématiques en 1^{ère} et un accroissement des inégalités sociales et sexuées. On regrette l'absence d'informations concernant la répartition des spécialités selon les milieux (ruraux / urbains).

Quelles mathématiques enseigner ? Pour quoi faire ?

Les mathématiques du XXI^e siècle ne sont plus celles d'avant et pourtant l'enseignement des mathématiques est quasiment resté le même. La raison d'être de l'APMEP a toujours été d'affronter ces bouleversements, d'y réfléchir et d'être force de proposition.

Le Bureau décide donc d'engager une réflexion de fond sur les différents points suivants dans l'objectif de la réécriture du texte d'orientation.

Bilan des travaux du Comité

ATELIER 1 : LA FORME SCOLAIRE

Le premier groupe s'est attaché à parler du poids de l'institution dans la forme scolaire (programme, organisation, fonctionnement des établissements, formes nouvelles imposées).

Le deuxième groupe a questionné l'activité mathématique : n'est-elle pas excessivement tournée vers l'écrit au détriment du sens ? L'oral n'est pas assez exploité en mathématiques et pas (ou peu) évalué (difficile à faire).

Le troisième groupe a échangé sur l'évaluation et sur la réussite.

La lourdeur excessive des programmes et la nécessité d'évaluation contraignent l'enseignant et bloquent sa liberté pédagogique. Les programmes sont devenus très techniques, très lourds, l'enseignant n'a plus le temps de travailler d'autres

compétences : la prise d'initiative, la modélisation, le raisonnement... d'où une perte de sens, de richesse, de plaisir pour les élèves et pour les enseignants.

On privilégie la réussite immédiate au détriment de la réussite pour l'avenir ce qui provoque du stress pour les élèves et pour les enseignants.

L'évaluation est le levier de l'institution pour contrôler ce que l'enseignant fait. Il y a une contradiction entre les programmes et ce qui est énoncé sur l'école de la part de l'institution, et les évaluations dont on sent qu'elles viennent scléroser une certaine forme scolaire. L'évaluation notée fragilise l'apprentissage de certains élèves.

ATELIER 2 : TECHNIQUE VS CRÉATIVITÉ

La technicité et la créativité sont deux facettes de la même pièce.

- On a besoin de l'un pour faire avancer l'autre
- La liberté naît de la contrainte
- Apprendre c'est être étonné
- Apprendre c'est une fête
- L'étonnement vit-il assez dans nos classes ?

Mais si on voit à peu près comment enseigner et apprendre des automatismes comment apprend-t-on la créativité ?

→ Cela se travaille aussi, et se développe (apport théorique de Guilford). La créativité a différentes dimensions :

- Fluidité
- Flexibilité
- Élaboration
- Originalité

→ La créativité se confond-elle avec l'imagination ?

Parallèle avec la musique où l'on a besoin de technique pour devenir musicien mais certains deviennent compositeurs et d'autres en restent à l'interprétation

→ Interpréter c'est recréer

→ Donc apprendre les maths c'est les recréer pour soi, refaire un chemin déjà balisé par *d'autres*.

→ Créer, c'est créer du nouveau comme s'approprier de l'ancien
Le problème dans notre enseignement c'est qu'on ne sait pas bien gérer le temps, entre le travail systématique des automatismes et le sens, et la compréhension des concepts

- Du coup on déplore le manque de technique de nos élèves, qui ne « savent plus calculer » sauf avec la béquille permanente de la machine
 - Perte du geste manuel, de l'écriture, du travail feuille/crayon
 - Il faut avoir besoin d'apprendre des techniques mais le but c'est de résoudre des problèmes.
 - Les apprentissages sont dialectiques, le sens doit convaincre d'apprendre de la technique
 - Allers-retours permanents entre les deux
 - Quelle est la place du langage, de l'oral dans ce processus ?
- Différence entre sens et créativité : le besoin de sens semble premier dans le processus d'apprentissage alors que la créativité est permanente.
- Pour résoudre des problèmes, il faut être capable de changer de point de vue, de faire des changements de cadre, ce qui est un signe de créativité.
- La créativité c'est décaler son point de vue. Les maths sont cumulatives et se construisent.
 - Plus on a d'expérience, mieux on sait.

ATELIER 3 : L'ENSEIGNANT, UN INGÉNIEUR ET UN EXÉCUTANT

L'enseignant est un **exécutant** qui applique le programme national dans un temps imparti avec le nombre d'élèves (et leurs connaissances) qui lui sont confiés.

L'enseignant est un **ingénieur** car il pense son enseignement et en est responsable. Il a une formation bac+5. Il a une certaine liberté pédagogique et choisit ses activités, ses manuels et ses modalités pédagogiques pour transmettre le contenu du programme dans le cadre qui lui est attribué. Les deux versants sont complémentaires : les contraintes permettent de donner un cadre suffisamment souple pour que l'enseignant soit libre de créer le meilleur cadre possible pour son enseignement.

La **formation des enseignants** est fondamentale. Les réformes successives ont affaibli la formation initiale comme continue. Il est indispensable que chaque enseignant maîtrise les notions à un niveau plus élevé que celui auquel il l'enseignera. Tous les professeurs (professeur des écoles, certifié, agrégé, vacataire, contractuel) devraient être inclus dans les dispositifs de formation quels que soient leurs temps de service ou leurs charges administratives. Le plan

Math doit permettre d'échanger et de réfléchir sur l'enseignement des maths tout au long de la carrière. Les IREM et l'APMEP sont des lieux d'échange et de réflexion pour améliorer les techniques, les documents.

Le **temps** accordé pour transmettre le contenu du programme est un élément clé pour permettre au plus grand nombre d'élèves de s'approprier durablement les techniques et la réflexion. L'enseignant a besoin d'un programme qui demande **moins mais mieux** pour faire partager les connaissances à tous et avoir la possibilité d'approfondir avec certains. Moins on a de temps, plus l'enseignant devient un exécutant et fait de ses élèves de simples exécutants. La **liberté** de l'enseignant se situe dans les contraintes qui lui sont données : temps, nombre d'élèves, programme et programme des niveaux inférieurs.

Des circonstances plombent le travail des enseignants : le pilotage par les évaluations (Brevet, Bac...), les changements de politique sans cohérence, les baisses de dotations horaires... Les changements sont parfois si nombreux et récurrents que les évaluations n'ont pas le temps de donner des indicateurs sur les connaissances (pour le système, pour les enseignants). L'évaluation nationale évalue-t-elle vraiment ce qui est enseigné dans les classes ? Les enseignants ont besoin d'une direction, d'un cap à viser. Chacun crée son chemin et sa mise en œuvre pour l'atteindre.

Le **cœur de l'activité mathématique** est la résolution de problème. Faire des mathématiques sous la forme de projets, en transversalité avec les autres matières (faire créer des problèmes aux élèves à partir d'une situation donnée, leur faire écrire des énoncés...). Les projets collectifs (classe entière, groupes) permettent de développer les compétences de tous, alors que les projets individuels développent la compétitivité. L'apprentissage repose sur le temps LONG : or les programmes ne donnent plus le temps de comprendre, de s'approprier les notions, le temps de réfléchir.

Donner un sens aux diplômes : Brevet, Bac... comme à l'orientation. Les échéances sont aussi un moteur pour l'enseignant. Exploiter les liaisons entre les différents « étages » du système éducatif. Les mathématiques forment les citoyens (mots justes, argumentation, raisonnement logique, maîtrise et interprétation des nombres) et forment à des parcours professionnels.

ATELIER 4 : IMAGE SOCIÉTALE DES MATHS ET EXERCICE DU MÉTIER

Perception des mathématiques

Une des perceptions des mathématiques est d'être un outil de sélection, même si ce n'est pas la seule. Les mathématiques sont souvent vues comme figées, magiques, logiques et rationnelles, une matière où tout a déjà été inventé et où il ne s'agit que d'appliquer des méthodes. On parle de « vérité mathématique », synonyme de définitive.

Selon les individus, les mathématiques sont ressenties comme :

- difficiles, compliquées, pas drôles. Le passif est parfois lourd, beaucoup de personnes disent qu'elles avaient du mal en maths et que c'est comme une marque de fabrique. « J'étais mauvais en maths mais ça ne m'a pas empêché de réussir » (il faudrait trouver des arguments pour déconstruire) ;
- drôles et pas compliquées et c'est la vie qui ne les rend pas drôles (modéliser c'est simplifier). Ces aspects positifs sont sous-estimés : position défensive des enseignants de mathématiques, on ne laisse pas assez de place à cette vision de mathématiques ludiques et belles.

Mathématiques et vie quotidienne

Dans la vie quotidienne, on a souvent besoin des mathématiques (il faudrait réussir à le montrer et le faire comprendre). C'est le cas dans les recettes de cuisine, le rendu de monnaie (souvent faire l'appoint est une source de grande difficulté), la perception de l'espace qui nous entoure, la recherche d'itinéraires, l'optimisation, l'utilisation d'un smartphone, les calculs d'intérêt, les emprunts... Dans les très nombreux cas où l'on a recours à des applications, il faudrait montrer comment sont faits les calculs embarqués. Il faudrait voir, dans les outils de résolution, non pas une baguette magique qui va résoudre tous nos problèmes, mais une corde à rajouter à son arc. Pour être efficace, il faut s'entraîner et se l'approprier.

Si l'on se pose la question de ce qu'il reste comme mathématiques au quotidien pour un ingénieur de base, on se rend compte qu'il fait le grand écart entre ce qui est derrière le bouton (qu'il ne comprend pas) et des mathématiques de base (ensembliste, énumérer une collection, classer, produit cartésien...). De nombreux exemples de mathématiques en tant qu'outils, peu connus des enseignants (tels que les graphes, les statistiques, la géométrie discrète...)

manquent pour de nombreux métiers, et montrent que les mathématiques que l'on enseigne ne sont pas celles qui sont utilisées au quotidien par les ingénieurs. Le numéro de Tangente – Recherche opérationnelle nous parle de notre métier : Comment les maths sont utilisées dans les différents métiers ? → **Culture professionnelle commune à créer**. L'enseignant est à l'interface entre matheux et non matheux.

Il serait intéressant que nous jouions notre rôle d'expert (dans les médias ou autre) pour venir expliquer comment les maths peuvent permettre la lecture des informations, esprit critique, validation ou non...

Actuellement ce sont des journalistes peu formés en maths, sans démarche scientifique, qui se font le relais des « chiffres » mais sans avoir les moyens utiles de la comparaison (par exemple en économie où l'on a tendance à croire un résultat sans se préoccuper du choix du modèle).

Les grandes compétences mathématiques

La mise en œuvre du programme doit permettre de développer les six compétences de l'activité mathématique : **chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer**.

Pourtant les trois premières sont peu travaillées parce qu'elles nécessitent beaucoup de temps. Il faut laisser le temps de chercher, le temps de faire des mathématiques avec plaisir, au risque de ne pas avoir le temps de finir le programme.

Une place importante doit être accordée à la résolution de problèmes. Comment aborde-t-on un problème ? On essaie de nous faire penser qu'il suffit de suivre une méthode et de faire acquérir des automatismes, cela prend aussi du temps. Les problèmes que nous posons aux élèves sont déjà mathématisés. La linéarité est l'outil de modélisation numéro 1 pour appréhender le réel. Si on met en avant la proportionnalité c'est parce qu'elle permet de modéliser presque tous les phénomènes importants. C'est un changement de paradigme de pourquoi on enseigne la proportionnalité : ce n'est pas simplement parce que c'est l'outil le plus simple, c'est aussi le plus puissant. C'est pour cela qu'on insiste tant dessus, que c'est la « grosse affaire » du collègue.

Et si nous changions la façon de poser les problèmes ? Les élèves pourraient-ils modéliser des problèmes réels ? Il y a le risque qu'ils n'y arrivent pas, qu'ils proposent des réponses inédites qui pourraient mettre les enseignants en

difficulté. Mais les compétences sont le programme et ne pas les travailler c'est aussi ne pas faire le programme.

2-2 Le Bureau

En 2020, le Bureau National s'est réuni trois fois (le week-end) en présentiel et dix demi-journées en visioconférence en raison de la crise sanitaire.

D'une façon très habituelle, le Bureau s'est occupé de toutes les questions occasionnées par la gestion interne de l'association : adhésions, élections, fonctionnement, rénovation du site, gestion numérique, travaux du local... Il est accompagné pour cela par des chargés de mission. Ces derniers interpellent le Bureau chaque fois qu'une décision est nécessaire, apportent leur expertise pour l'analyse de chaque situation puis sont généralement chargés de la mise en œuvre des décisions prises par le Bureau. Leur travail est essentiel pour le fonctionnement quotidien de l'association, le Bureau les en remercie vivement.

En 2020 le Bureau a été particulièrement mobilisé pour le suivi des réformes de la voie professionnelle, du lycée général et technologique et du baccalauréat, des réformes de la formation initiale et du recrutement des enseignants et de la réflexion sur l'enseignement des mathématiques au XXI^e siècle. Les membres du Bureau, des commissions Lycée Professionnel et Lycée d'Enseignement Général ont été très régulièrement sollicités pour les rendez-vous avec le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) et la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO). Le Bureau a sollicité et obtenu un rendez-vous au Cabinet du Ministre de l'Éducation nationale, et des représentants de l'APMEP ont été reçus par le conseiller aux affaires pédagogiques en décembre dernier. Le Bureau a également été sollicité par la présidente du CSP pour une consultation sur la mise en place des nouveaux programmes du lycée général et technologique et du lycée professionnel. Ces rendez-vous ont pour la plupart fait l'objet de comptes rendus publiés sur le site. Le Bureau a été attentif à travailler en collaboration avec d'autres associations, notamment au sein de la Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques (CFEM) et de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes.

Une part non négligeable du travail du Bureau a été consacrée au suivi des publications, au fonctionnement du site Internet, à la préparation des

débats du Comité National et à l'organisation des Journées Nationales de l'APMEP 2020 « En attendant Bourges ».

2-3 Les chargés de mission

Les membres du Comité et du Bureau sont élus et renouvelés régulièrement. La complexité du fonctionnement de l'association nécessite aussi que des bénévoles assurent une continuité plus importante.

Le groupe gestion se réunit la veille des bureaux afin de pouvoir assister au mieux celui-ci sur des points particulièrement techniques : trésorerie, publications (relations avec l'imprimeur, organisation et gestion du stock, etc.), adhésions et abonnements (tarifs, organisation de la campagne d'adhésion, relation avec les adhérents, etc.), boutique en ligne, relation avec les personnels et prestataires, ...

Le pôle numérique se charge de la gestion de tous les outils numériques de l'association : site internet, boutique en ligne, base de données des adhérents et abonnés, serveur, nextcloud, big blue button... En 2020 les membres du pôle numérique ont aussi été régulièrement consultés pour le projet de rénovation du site. Ils travaillent en étroite collaboration avec le responsable du groupe de travail mais aussi avec le Bureau afin d'améliorer le fonctionnement des outils numériques utilisés par les membres de l'association.

D'autres chargés de mission ont des tâches plus « ponctuelles » ou circonscrites à un projet particulier.

2-4 Les groupes de travail et commissions

En 2020, l'APMEP compte 13 groupes de travail et 6 commissions. Chaque groupe ou commission se réunit normalement deux fois par an dont une fois lors des Journées Nationales et est chargé d'alimenter les réflexions de l'APMEP et de produire des ressources (sous forme de publication en ligne, d'articles ou de brochures par exemple), la plupart disposent d'une rubrique spécifique sur le site. Les groupes et commissions sont ouverts à toute personne adhérente à l'APMEP, il suffit pour cela d'en faire la demande auprès de la ou du responsable. En raison de la crise sanitaire, une seule réunion a pu être organisée pour l'ensemble des commissions.

Certains groupes, comme Publimath et le groupe Histoire des mathématiques, travaillent en collaboration étroite avec le réseau des IREM, ils

assurent ainsi une diffusion large des travaux des IREM et de l'APMEP. Le groupe de mise en ligne des BV participe aussi de cette diffusion.

En 2020, un groupe a été constitué en partenariat avec l'association Femmes & Maths afin de produire des éléments pour réfléchir et produire des ressources sur les questions de l'égalité filles / garçons en mathématiques.

L'une des publications les plus appréciées de l'APMEP sont les ressources conçues par le groupe « Annales d'examens » qui réalise un travail formidable, sous la direction de Devis Vergès.

En 2019, un groupe Olympiades a été constitué pour mettre en ligne les sujets et des propositions de corrigés pour les Olympiades de mathématiques, complétant ainsi les ressources conçues par le groupe « Annales d'examens ». Ce groupe a été endeuillé par le décès de son responsable début 2020.

Pour ces groupes, la collecte des sujets est désormais facilitée grâce au concours de l'Inspection générale et à une collaboration avec le responsable du site CultureMath

En 2020, le groupe « rénovation » du site a poursuivi la réflexion à la recherche de solutions pour la rénovation du site internet de l'association. Chaque étape de travail est soumise au Comité.

Les groupes Maths-Europe, Neurosciences et apprentissage des mathématiques, Maths-info, ont pour rôle essentiel d'alimenter la réflexion pédagogique et didactique de l'association sur ces thèmes. Ils ont été consultés par le bureau chaque fois que leur expertise a été nécessaire.

Le groupe « Journées Nationales » assiste les Régionales organisatrices et assure en particulier la gestion du site des Journées chaque année. Cela permet une amélioration continue de l'organisation et des échanges efficaces entre Régionales.

Le groupe Jeux a publié en 2020 la brochure Jeux Écollège 4 et, à la demande du Bureau, a publié des dossiers spécial confinement compilant des extraits d'autres publications du groupe Jeux. Ce groupe est particulièrement sollicité pour le Salon des jeux et de la culture mathématique organisé par le Comité International des Jeux Mathématiques (CIJM).

Le groupe Mathscope a réalisé de nombreux webinaires à la demande des DANE des académies pour présenter les ressources produites pour la seconde générale et technologique ainsi que pour l'enseignement de spécialité mathématiques de première et le fonctionnement de la plateforme Tactileo. Le

groupe a proposé ce webinaire pour l'ensemble des adhérents en avril et déposé, sur le site de l'APMEP, l'ensemble des tutoriels pour faciliter la prise en main des ressources et de la plateforme Tactileo. Le groupe Mathscope poursuit son travail en élaborant des ressources numériques.

Les commissions spécifiques à chaque niveau d'enseignement se réunissent deux fois par an dont une fois aux Journées Nationales. En raison de la crise sanitaire, une des réunions s'est organisé en visio-conférence. Quand l'actualité le nécessite, d'autres réunions peuvent être organisées. Les commissions lycée (LEGT et Lycée professionnel) et commission Formation des enseignants ont été régulièrement sollicitées pour étayer des prises de position du Bureau et pour la mise à jour du texte « Propositions et revendications ».

2-5 Les actions pour la formation

En 2019, le Bureau, en accord avec le Comité, a souhaité proposer aux enseignants stagiaires de découvrir l'association et de bénéficier de la version numérique d'Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP gratuitement. Les stagiaires qui souhaitent bénéficier de cette offre (qui a été ouverte à partir de la rentrée universitaire 2019 pour la campagne d'adhésion 2020), doivent être parrainés par une adhérente ou un adhérent de l'APMEP. Le formulaire permettant ce parrainage est disponible sur le site de l'APMEP et a été envoyé à l'ensemble des Présidents de Régionales et aux correspondants INSPE. Les autres modalités d'adhésions restent valables, y compris le tarif de première adhésion pour les stagiaires qui offre en plus la version papier d'Au Fil des Maths. Cette offre a été prolongée pour l'année 2020 avec les mêmes modalités.

En raison de la crise sanitaire le séminaire des cadres de l'association a été annulé. Il devait porter sur la gestion de l'hétérogénéité naturelle et institutionnalisée ainsi que la remédiation nécessaire.

Afin d'éviter, au vu de la situation, de devoir annuler les Journées Nationales qui devaient se dérouler à Bourges, le Bureau et le Comité ont décidé d'organiser des journées digitalisées sous le même mode de fonctionnement que le Salon des jeux et de la culture mathématique. Ces journées digitalisées ont été une belle réussite : plus de 8 200 visites sur le site des Journées en trois jours, de nombreux ateliers avec une affluence de plus de 100 participants. Cette modalité des Journées Nationales a permis de toucher

un public plus large, adhérents qui ne se déplacent pas habituellement aux Journées et non-adhérents.

La mise en place et le déroulement digitalisé des JN 2020 ont concrétisé le besoin et l'envie de reproduire des temps d'échanges et de formation en dépit des difficultés de réunion physique. Le Bureau, avec l'aide des responsables des commissions école et collège, a mis en place « Les mercredis de l'APMEP » qui se proposent de construire un espace dédié aux questions de l'enseignement des maths à l'école primaire pour les enseignants désireux d'échanger sur des problématiques liées à leurs pratiques et aux questionnements qui en émergent. Ils mettent en lien des acteurs divers : enseignants de tous niveaux et de toute ancienneté, formateurs, chercheurs, animateurs de la médiation scientifique. Il y a eu l'organisation de deux mercredis de l'APMEP pour l'année 2020.

2-6 Les liens avec les Régionales

Durant l'année 2020 et pendant la pandémie, le Bureau est resté en contact avec les Régionales essentiellement par échanges de mails. Ainsi, le Bureau a fait parvenir aux Régionales les informations administratives qui les concernaient (campagne d'adhésion, parrainage des stagiaires, frais de ports gratuits, comptes rendus des réunions du Bureau et du Comité...) et les informations des événements organisés par des partenaires.

Le Bureau a répondu aux demandes spécifiques de chaque Régionale. En particulier, le National a aidé les Régionales à organiser leurs AG et/ou votes à distance, en mettant à leur disposition des outils en ligne.

Le bureau a incité chaque Régionale qui le pouvait, à organiser un événement en présentiel en marge des Journées « En attendant Bourges.... ».

Une visioconférence a été organisée avec les Présidents de Régionale le 23 septembre 2020 pour voir comment le National pouvait alléger les tâches administratives des Régionales afin de leur permettre de se consacrer à la partie animation. Suite à cette rencontre, des documents destinés à aider les Régionales (aide pour les Régionales qui débutent, vademecum, exemples de flyers.....) ont été déposés dans le nextcloud et le lien pour y accéder envoyé à chaque Président.e de Régionale.

En lien avec les Régionales, des modifications du Règlement Intérieur ont été proposées : fusion des deux Régionales de Bretagne, changement de nom de la Régionale de Strasbourg, rééquilibrage des postes régionaux au

Comité.

Enfin, le National a organisé la mise en veille de la régionale de Lille pour un an, le temps de retrouver une équipe pour prendre la charge administrative de la Régionale.

Perspectives pour 2021 :

- donner un espace d'archivage dans le nextcloud à chaque Régionale afin de faciliter les changements de bureau ;
- mettre à jour les coordonnées des correspondants INSPE afin de faciliter les liens entre les Régionales et les INSPE ;
- améliorer le système de collecte des bilans annuels et financiers des Régionales ;
- aider à la prise en main de la page du site national réservée à chaque Régionale ;
- renforcer les liens avec les Régionales qui communiquent peu avec le national.

3 - Les publications de l'association

3-1 Le site internet

Le site internet de l'association est l'un des principaux canaux de diffusion des travaux de l'APMEP, qu'il s'agisse de prises de position, de comptes-rendus de réunions internes ou avec d'autres interlocuteurs, de ressources à destination des enseignants... Associé à la boutique en ligne, il permet d'adhérer ou de s'abonner en ligne, d'acheter des brochures. Son fonctionnement est assuré par une équipe de bénévoles, membres du « pôle numérique » et plus ponctuellement par un prestataire extérieur.

Depuis 2017 un groupe travaille pour prévoir une rénovation du site afin qu'il corresponde encore mieux aux nouveaux usages des enseignants. En 2020, le Comité a voté les outils utilisés pour la rénovation du site qui sera sous la technologie spip3 afin d'être sous la même technologie que le portail des IREM.

3-2 Le compte Twitter de l'APMEP

Le compte Twitter @APMEP_Nat de l'APMEP permet une diffusion large et rapide des publications numériques de l'association. Il partage les

publications des associations partenaires et permet de diffuser l'ensemble des réactions du bureau.

3-3 Le compte Facebook de l'APMEP

Le compte Facebook de l'APMEP permet une diffusion large et rapide des publications numériques de l'association. Il partage les publications des associations partenaires, permet de diffuser l'ensemble des réactions du bureau et d'informer l'ensemble des événements organisés par l'association.

3-4 Le BGV

Le BGV est accessible à tous sur le site www.apmep.fr, chaque numéro fait l'objet d'un envoi de mail aux adhérents. Outre les articles écrits par les membres du Bureau et les différentes commissions grâce au travail de l'équipe éditoriale sous la responsabilité de Brigitte Dody, le BGV contient de nombreuses informations sur la vie dans les Régionales, diverses manifestations et colloques, publications...

Celui-ci a changé de format à partir de septembre 2020 et est devenu une infolettre. Il reprend une sélection des articles publiés sur le site de l'APMEP. Ce format est encore provisoire et devrait voir sa version définitive avec la mise en place du nouveau site.

3-5 Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP

Au Fil des Maths est une revue papier (trimestrielle) et une revue numérique qui contient des articles inédits, cette dernière est réservée aux adhérents de l'APMEP et a pour vocation de prolonger les contenus de la version papier : par des articles complémentaires ou encore des réactions à des articles déjà parus. L'équipe éditoriale, sous la responsabilité de Lise Malrieu, est constituée d'un groupe pour la revue papier, d'un pour la partie numérique et d'une équipe technique sous la responsabilité de Lise Malrieu. Elle s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2020. Un compte Twitter [@aufildesmaths](https://twitter.com/aufildesmaths) et une page Facebook permettent de diffuser les appels à articles et informations sur les publications. La revue *Au Fil des Maths* est devenue rapidement une référence de l'association dans sa représentation vis-à-vis de l'extérieur comme en direction des adhérents. Il est très apprécié par l'ensemble des collègues, débutants ou non, qui ont l'assurance de trouver des articles de qualité, utilisables pour certains directement en activité de classe.

Un numéro spécial qui reprend, dans chacune des rubriques habituelles d'*Au fil des maths*, un certain nombre d'articles destinés plus particulièrement à nos collègues du premier degré et aux référents mathématiques a été diffusé lors des Journées Nationales 2020. Il est librement téléchargeable sur le site des Journées et sur le site d'Au fil des Maths. Les professeurs de collège y trouveront aussi matière à réflexion et des outils pour leur enseignement.

3-6 Les brochures

Outre la plaquette gratuite « Visages 2020-2021 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'association, il faut distinguer quatre types de brochures :

- brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition ; elles ont pour but d'aider les enseignants de mathématiques dans leur réflexion, leur formation et leur enseignement. Les adhérents bénéficient d'une réduction de 30 %. Certaines sont mises gratuitement en ligne sur le site www.apmep.fr. Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le Bureau les remercie tous chaleureusement pour leur dévouement.
- brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition ;
- brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre) ;
- brochures en co-diffusion.

On trouve dans la plaquette « Visages », ainsi que sur le site Internet, la liste des brochures récentes.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat d'ouvrages de qualité et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Le site de vente en ligne est le principal canal utilisé pour les adhésions (en dehors du prélèvement automatique), pour les abonnements et pour les ventes de brochures. Son suivi est assuré par des membres du groupe gestion et par la secrétaire de l'association, Oriane Sallard.

Une nouvelle brochure en couleurs intitulée « Jeux Écollège 4 » a été éditée en 2020. Conçue par le groupe Jeux, elle s'adresse aux classes de cycles 2, 3 et 4 et donc aux classes de l'école et du collège. Elle permet de travailler l'algorithmique et le raisonnement.

La nouvelle brochure « Récréations philosophiques » coéditée par l'APMEP et la Régionale de Lorraine, rassemble les articles parus dans la rubrique « Maths et philo » du bulletin de cette Régionale, « Le Petit Vert ». Ces « récréations philosophiques » nous proposent quelques promenades aventureuses dans l'histoire de la pensée, quelques divertissements pour répondre à notre curiosité, ou peut-être pour l'aiguiser davantage encore.

3-6 Annales d'examens et de concours

La rubrique consacrée aux sujets et corrigés du Diplôme National du Brevet, du Baccalauréat et de Brevet de Technicien Supérieur est de loin la plus consultée du site. Elle est alimentée grâce au travail d'une équipe qui, sous la responsabilité de Denis Vergès, se charge de collecter les sujets, de concevoir des corrigés et de créer les fichiers LaTeX (sujets et corrigés). En 2020, la collecte des sujets a été grandement facilitée grâce à une coopération avec le responsable du site CultureMath. Par ailleurs, dans le cadre d'une collaboration avec l'Inspection Générale, une nouvelle équipe se charge désormais de permettre le même type de publication pour les sujets et corrigés des Olympiades académiques et nationales.

3-7 MathScope

En 2019 - 2020, en réponse à un appel d'offres lancé par un groupe de régions, 9 banques de ressources labellisées Mathscope ont été créées en mathématiques, mais également dans les matières technologiques et techniques (centrées sur les programmes de seconde et de première des LGT).

En 2020 a été déployé, en raison de la crise sanitaire, des banques de ressources et création des collections de terminale. La banque de ressource Mathématique - seconde a été proposée pour tous les établissements de France pendant la période de Mars à Juillet 2020 suite à la situation exceptionnelle du confinement (Covid-19).

En 2020-2021, les ressources sont mises à disposition de :

- la région Centre / Val de Loire qui fait acquisition de 9 banques de ressources labellisées MathScope pour les 60 LGT du territoire ;
- la région Grand-Est pour 30 établissements ;
- la région Nouvelle Aquitaine pour les ressources en Sciences Numériques et Technologie ;
- la région Centre / Val de Loire pour l'ensemble des ressources ;

- la région Occitanie pour une expérimentation autour de 10 établissements.

Entre mars et juin 2020, une vingtaine de webinaires de présentation et de prise en main de la plateforme Tactileo et des collections mathématiques pour le lycée ont été animés pour de nombreuses académies et aussi pour les adhérents de l'APMEP.

Concernant l'appel d'offres du ministère pour la remédiation en seconde, nous attendons toujours sa sortie. Cela concernerait le cycle 4, la totalité de la classe de seconde générale et la seconde professionnelle. Nous envisageons d'y répondre avec Tactileo et Cabri sur la base du travail fait pour les collections lycée. Nous demandons que l'APMEP apparaisse dans le dossier d'appel d'offres, avec une contrepartie financière, la possibilité pour le groupe Mathscope d'utiliser l'outil pour créer nos propres ressources, les partager avec la communauté avec l'idée future, pourquoi pas, d'avoir notre propre collection sur Tactileo.

4 - Les relations externes

4-1. Avec l'ADIREM et le réseau des IREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents. L'APMEP est représentée par deux de ses membres au Comité scientifique des IREM. L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la commission APMEP/IREM Publimath.

Les groupes et commissions de l'APMEP collaborent souvent avec les commissions inter-IREM, soit par l'intermédiaire de membres communs (comme c'est le cas pour le groupe de la CII « histoire des mathématiques », la commission premier degré et la COPIRELEM, la commission collège et la CII-collège...). Soit par des rencontres entre leurs responsables (comme par exemple la CII université et la commission enseignement supérieur).

En 2020, l'APMEP et l'ADIREM ont très régulièrement collaboré, tout particulièrement par l'intermédiaire de leurs Présidentes et Président pour le suivi de la mise en œuvre du plan « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » (dit « plan Villani-Torossian »), pour exprimer des positions

communes sur les projets de réformes (en particulier au lycée général et technologique et au lycée professionnel), au sujet de la réforme de la formation initiale, pour préparer les consultations avec le ministère, etc.

4-2 Avec la CFEM et ses composantes

L'APMEP est représentée statutairement au Bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fonds de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP. La CFEM est un lieu privilégié d'échange entre ses différentes composantes.

Comme chaque année, le Bureau a invité la Présidente de la CFEM et des représentants des composantes de la CFEM (ADIREM, ARDM, Femmes et Mathématiques, le groupe de mathématique de l'Inspection générale, la SFdS, la SMAI, la SMF et l'UPS) aux Journées Nationales « En attendant Bourges ». Une réunion dite de la « communauté mathématique » s'est tenue à l'issue le mercredi 21 octobre de 9 h à 12 h. Y étaient aussi représentés : Animath, le CIJM, la Fondation Blaise Pascal et MATH.en. JEANS. Par ailleurs, le groupe de mathématique de l'Inspection générale a été représenté lors des Journées par Yohan Yebbou, doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, lors des questions d'actualité.

En 2020, la CFEM a été une structure particulièrement importante pour assurer des échanges aussi nourris et coordonnés que possible entre ses différentes composantes, d'autant que les sujets abordés par l'institution ont été très nombreux. Sa Présidente, Edwige Godlewski a beaucoup œuvré pour cela et le Président de l'APMEP a eu des contacts très réguliers avec elle. Un communiqué commun au sujet de l'option mathématiques expertes a été réalisé et publié sur nos sites respectifs.

L'APMEP entretient des liens plus particuliers avec certaines composantes de la CFEM en fonction des sujets à aborder. Outre les liens essentiels déjà évoqués avec l'ADIREM, en 2020, une collaboration particulière s'est tissée avec la SMF.

4-3 Avec les associations de professeurs

L'APMEP est membre de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes. Cette structure a été en 2020 le lieu de nombreux

échanges entre les associations membres. Ces échanges ont donné lieu à plusieurs communiqués communs que l'on peut trouver sur le site apmep.fr.

L'APMEP entretient également des relations régulières avec l'AFEF (Association Française pour l'Enseignement du Français).

4-3 Relations internationales

L'APMEP est membre fondateur de la Fédération Francophone d'Associations pour l'Enseignement des Mathématiques (FFAEM). Cette fédération a pour objectif de favoriser les échanges entre les associations membres sur les questions qui concernent l'enseignement des mathématiques. Les associations membres autres que l'APMEP sont l'A²DEMTI (Algérie), l'APAMS (Sénégal), l'ATSM (Tunisie) et la SBPMef (Belgique). Michel Fréchet et Delphine Bourgeois sont chargés des relations entre l'APMEP et la FFAEM. Par ailleurs, Michel Fréchet est président de la FFAEM.

En raison de la crise sanitaire, les travaux de la FFAEM ont été très impactés. Le Président de l'APMEP a invité l'ensemble des membres de la FFAEM aux Journées Nationales « En attendant Bourges ».

4-4 Avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle a travaillé et échangé régulièrement avec l'ensemble des syndicats.

4-5 Avec l'institution

L'APMEP est représentée au sein du Comité de pilotage de la Semaine des Mathématiques et, en 2020, au sein du Comité de pilotage de l'Année des mathématiques et du comité de pilotage et scientifique du Grand Forum des Mathématiques Vivantes (GFMV).

L'APMEP a été invitée et reçue dans le cadre de l'analyse de la mise en œuvre des programmes de seconde et première générale, technologique et professionnelle par le CSP le 30 juin 2020.

Le président de l'APMEP a rencontré le conseiller en charge des affaires pédagogiques le jeudi 2 janvier 2020 et le vendredi 27 décembre 2020 au sujet des réformes des Lycées et leurs mises en œuvre.

L'APMEP a été invité par l'UNESCO pour “official launch of the International Day of Mathematics”.

4-6 Avec les médias

Les responsables de l'APMEP et en particulier son Président ont souvent eu l'occasion de s'exprimer dans les médias. Ce fut par exemple le cas au sujet de la réforme du lycée général et technologique, de la mise en œuvre du rapport Villani-Torossian, des résultats aux évaluations Cedre et TIMSS en mathématiques ainsi que la réforme de la formation initiale. Le Bureau a aussi publié plusieurs communiqués de presse. La plupart de ces interventions et l'ensemble des communiqués sont disponibles sur le site de l'APMEP.

Les publications de l'APMEP sont régulièrement mentionnées et citées par le Café Pédagogique et dans la revue de presse du site Images des Mathématiques.

4-7 Avec les acteurs de la diffusion scientifique

L'APMEP entretient des relations régulières avec de nombreux acteurs de la diffusion scientifique et mathématiques.

L'APMEP est membre d'Animath et, à ce titre, est représentée au sein de son conseil d'administration.

L'APMEP est également membre du consortium organisateur du Salon des jeux et de la culture mathématique.

En 2020, comme chaque année, l'APMEP était présente au Salon des jeux et de la culture mathématiques qui s'est tenu à distance. Les brochures de l'association et des jeux étaient présentées sur un stand tenu par des membres du groupe Jeux, de la Régionale d'Île de France et d'un groupe constitué pour l'organisation des ateliers sous la direction d'Alice Ernout.

L'APMEP collabore régulièrement avec les responsables du site CultureMath (pour les sujets d'examens déjà mentionnés, mais pas seulement).

L'APMEP collabore régulièrement avec les éditions ACL – Kangourou.

L'APMEP collabore régulièrement avec les éditions Pôle. L'APMEP est représentée au sein du jury du prix Tangente pour la rédaction d'un article de vulgarisation.

En 2020, l'APMEP est membre du jury du concours VideoDiMath organisé par AuDiMath (CNRS).

L'APMEP est partenaire de l'association Maths en scène, dont le Président a été invité à l'Assemblée Générale et du prix littéraire « La Racine des mots est-elle carrée ».

5 - Conclusion

Notre association est un élément incontournable du paysage mathématique. Nous le voyons dans la fréquentation de notre site, dans les sollicitations diverses tant de la part d'associations, de sociétés savantes, des journalistes ou de l'institution pour son potentiel en tant qu'acteur de la formation des enseignants.

L'APMEP poursuit son travail afin de favoriser un enseignement de mathématiques de qualité. Elle a ainsi mis à disposition des dossiers Jeux pour accompagner les collègues lors du premier confinement, mis en œuvre les mercredis de l'APMEP, temps de partage et d'échange sur l'enseignement des mathématiques à l'école, la création de deux nouvelles ressources pédagogiques, ...

En 2021, nous allons poursuivre le travail mis en œuvre pour faciliter le travail des Régionales et renforcer leurs liens avec le National, la rénovation du site de l'APMEP, la modification du BGV en infolettre, le renforcement des liens entre les différents acteurs en lien avec l'enseignement des mathématiques, la défense de l'enseignement des mathématiques de qualité pour tous, la réflexion sur l'enseignement des mathématiques au XXI^e siècle avec l'ensemble de la communauté mathématique...

Ce travail n'est possible que grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qui donnent du temps personnel à l'APMEP, à l'investissement de chacun d'entre vous en adhérant, en participant aux Journées Nationales, aux groupes de travail ou aux commissions nationales ou dans vos Régionales, en faisant abonner votre établissement à la revue Au fil des Maths, en faisant connaître l'APMEP à vos collègues, ...

III - RAPPORT FINANCIER 2020

Toutes les sommes sont en euros.

| RECETTES | 2020 | 2019 |
|--|-------------------|-------------------|
| I. Adhésions et abonnements | 162 970.14 | 163 924.92 |
| Dont adhésions | 152 346.10 | 153 043.70 |
| Dont abonnements | 10 624.04 | 10 881.22 |
| II. Ventes de brochures | 14 434.04 | 19 243.60 |
| Ventes par le national | 22 295.51 | 26 459.44 |
| Quota à disposition des Régionales | -7 861.47 | -7 215.84 |
| III. Publicité, partenariat | 0 | 1 000 |
| IV. Produits financiers | 3 330.23 | 3 477.64 |
| Intérêts sur placements | 3 330.23 | 3 477.64 |
| V. Prestations de service | 37 794.93 | 51 019.68 |
| Frais d'envoi | 1 360.09 | 1 969.84 |
| Conventions et redevances | 36 573.28 | 43 315.36 |
| Séminaire et spécial Journées | -138.44 | 5 734.48 |
| VI. Produits exceptionnels | 2 065.13 | 3 174.05 |
| Dons, subventions | 790.00 | 409.00 |
| Autres produits de gestion courante | 3.63 | 19.13 |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion : frais non justifiés par les membres de l'association, ristournes non réclamées, écart CA/logiciel | 1 271.50 | 2 745.92 |
| VII. Ristournes versées aux Régionales | -8 284.00 | - 8 754.00 |
| TOTAL DES RECETTES | 212 310.47 | 233 085.89 |

| DÉPENSES | 2020 | 2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| I. Publications | 29 207.03 | 23 305.96 |
| BV + AFDM | 28 170.58 | 21 624.96 |
| Achat publications pour codiffusion | 1 036.45 | 1 681.00 |
| II. Vie de l'association | 92 458.07 | 154 325.18 |
| 1. Frais de fonctionnement | 32 200.40 | 39 275.19 |
| Impressions diverses | 8 533.83 | 10 493.10 |
| Charges administratives, <i>essentiellement des dépenses d'affranchissement</i> | 9 588.27 | 9 442.10 |
| Locaux | 8 996.03 | 8 614.92 |
| Location matériel | 3 014.85 | 8 072.14 |
| Maintenance matériel | 2 101.18 | 2 652.13 |
| 2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales | 33 412.30 | 35 695.58 |
| 3. Personnels extérieurs (cabinet comptable + social expert) | 15 746.96 | 15 588.21 |
| 4. TVA non récupérable | 114.18 | -143.63 |
| 5. Remboursements de frais | 10 984.23 | 63 459.83 |
| III. Frais de port et de routage | 16 990.47 | 19 731.33 |
| BGV + AFDM | 14 818.97 | 17 711.17 |
| Collecte courrier | 2 171.50 | 2 020.16 |
| IV. Charges exceptionnelles | 8 220.91 | 13 513.66 |
| Livraison brochures | 174.92 | 294.25 |
| Dotation aux amortissements | 4 834.34 | 4 981.14 |
| Frais divers gestion | 1 840.52 | 1 961.30 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 693.60 | 2 643.00 |
| Sous-traitance informatique | 693.60 | 2 643.00 |
| V. Variation du stock | 4 033.55 | 8 980.63 |
| VI. Impôts sur les bénéfices | 229.00 | 264.00 |
| TOTAL DES DÉPENSES | 151 139.03 | 220 120.76 |
| RÉSULTAT | 61 171.44 | 12 965.13 |

BILAN AU 31 / 12 / 2020

| ACTIF | 01/01/2020 au 31/12/2020 Valeur nette | 01/01/2019 au 31/12/2019 Valeur nette |
|------------------------------------|---|---|
| ACTIF IMMOBILISE | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | |
| | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | |
| Constructions | 28 946 | 31 233 |
| Autres immobilisations corporelles | 20 574 | 12 109 |
| | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 15 | 15 |
| | | |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISE | 49 535 | 43 357 |
| | | |
| ACTIF CIRCULANT | | |
| STOCKS | | |
| Produits intermédiaires | 57 447 | 61 480 |
| Marchandises | - 8 458 | - 8 458 |
| | | |
| AVANCES ET ACOMPTES | 0 | 998 |
| | | |
| CREANCES | | |
| Créances redevables | 6 890 | 19 625 |
| Autres | 2 093 | 1 186 |
| | | |
| VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT | 51 463 | 50 907 |
| | | |
| DISPONIBILITES | 428 360 | 359 665 |
| | | |
| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE | 4 357 | 1 125 |
| | | |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 542 151 | 486 526 |
| | | |
| <u>TOTAL GENERAL</u> | 591 686 | 529 883 |

BILAN AU 31 / 12 / 2020 (suite)

| PASSIF | 01/01/2020 au 31/12/2020 Valeur nette | 01/01/2019 au 31/12/2019 Valeur nette |
|---|---|---|
| FONDS ASSOCIATIFS | | |
| | | |
| FONDS PROPRES | | |
| | | |
| Réserves | 426 738 | 426 738 |
| | | |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | 61 171 | 12 965 |
| | | |
| TOTAL FONDS ASSOCIATIFS | 500 875 | 439 703 |
| | | |
| FONDS DEDIES | 0 | 0 |
| | | |
| DETTES | | |
| DETTES D'EXPLOITATION | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 22 844 | 11 211 |
| Dettes fiscales et sociales | 5 696 | 7 446 |
| Redevables créditeurs | 294 | 1 506 |
| | | |
| DETTES DIVERSES | | |
| Autres dettes | 26 476 | 23 709 |
| | | |
| PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | 35 501 | 46 308 |
| | | |
| TOTAL DETTES | 90 811 | 90 180 |
| | | |
| TOTAL GENERAL | 591 686 | 529 883 |

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2020.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2020 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Au mois de mars, nous avons dû organiser en quelques jours le télétravail de notre secrétaire. La situation se prolongeant, sa présence au local a été complètement réorganisée en fonction de la pandémie et nous l'avons équipée d'un ordinateur et d'un téléphone portables.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2020 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2020, les cotisations perçues sont celles de l'année 2021 et non celles de l'année 2020.

Depuis 2019 dans les cotisations que vous payez, il n'y a plus de part abonnement. La ligne « Abonnements » correspond désormais au choix de « Au Fil Des Maths » par les Etablissements qui, rappelons-le une nouvelle fois, ne peuvent pas adhérer.

Nous pouvons noter que malgré la pandémie et donc le manque d'activités des Régionales, les adhésions sont restées stables.

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Adhésions | 132 050 | 186 084 | 196 875 | 183256 | 182 767 |
| Abonnements | 124001 | 100 217 | 75 748 | 66 142 | 48 129 |
| Nombre d'adhérents | 3 216 | 3 578 | 3 504 | 3 313 | 3 259 |
| TOTAL | 256 051 | 286 301 | 272 624 | 249 399 | 230 896 |

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Adhésions | 199 703 | 172 327 | 169 204 | 171 407 | 152 053 |
| Abonnements | 22 829 | 51 791 | 46 441 | 43 202 | 33 541 |
| Nombre d'adhérents | 3 124 | 3 246 | 3 277 | 3 242 | 3 041 |
| TOTAL | 222 533 | 224 118 | 215 645 | 214 609 | 185 595 |

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------------------|---------|---------|---------|---------|
| Adhésions | 141 685 | 155 541 | 153 044 | 152 346 |
| Abonnements | 31 653 | 12 697 | 10 881 | 10 624 |
| Nombre d'adhérents | 2 494 | 2 470 | 2612 | 2614 |
| TOTAL | 173 338 | 168 238 | 163 925 | 162 970 |

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance. La nouvelle base adhérents et la possibilité de vente en ligne qui l'accompagne a vu le jour au premier octobre 2014.

III. Publicité

A cette rubrique devrait figurer les recettes publicitaires payées par des éditeurs ou des fabricants de calculatrices pour une page de publicité dans la revue Au Fil Des Maths. Des pages de publicité étaient bien présentes dans les numéros d'AFDM en 2020, mais il semble qu'à cause du confinement, il y ait eu des « oublis » de facturation. Cela sera rectifié en 2021.

IV. Produits financiers

Nous disposons depuis quelques années au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un fond de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.

Le fonds de réserve de l'association est placé sur des comptes rémunérés mais non spéculatifs.

V. Prestations de service

Ce poste est constitué essentiellement par les recettes (CFC) occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables puisqu'elles nous permettent d'équilibrer les comptes, et qui reflètent la diffusion de nos documents. Elles sont à nouveau en baisse. Cette baisse peut s'expliquer par les périodes de confinement au cours desquelles les établissements ont été fermés.

VI. Produits exceptionnels

Ce sont essentiellement des écritures comptables. Cette année il n'y a pas eu de remboursement du BGV spécial JN par la Régionale organisatrice, puisqu'il n'y a pas eu de JN et donc pas de BGV...

VII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2021. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2020, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2020 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications

Depuis 2018 nous n'éditions plus que 4 numéros d'Au Fil Des Maths qui est une revue trimestrielle. Mais la revue étant en couleur, son prix de revient est plus élevé. Les éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions sont toujours au catalogue de l'association.

II. Vie de l'Association

Ce poste est en forte baisse cette année. Nous avons « économisé » 52 475 € en frais de déplacement. Nous avons engagé une profonde rénovation du local (changement des fenêtres et pose de volets roulants, mise aux normes de l'électricité, rénovation des peintures) dont le coût apparaîtra dans le rapport financier 2021. Le local n'avait pas été rénové depuis de très nombreuses années...

III. Frais de port et de routage

Il est en baisse cette année et s'explique par la baisse des ventes de brochures.

IV. Charges exceptionnelles :

Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

Sous-traitance informatique

Ce sont les sommes versées à Bertrand Couturier, auto-entrepreneur, pour la résolution des problèmes liés à Prestashop.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2020) - valeur du stock final (au 31/12/2019).

V. Impôts sur les bénéfices

Nos réserves « liquides » sont placées sur un compte rémunéré. Les intérêts sont imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 24 %.

2-BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2020 est bénéficiaire de 61 171 €.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 20 mars 2021.

IV - RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux statuts en vigueur, le quart du Comité national est à renouveler en 2021.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

Suite à la modification de ce règlement, des candidats peuvent se présenter pour leur Régionale lorsqu'un siège est vacant pour la durée restante de ce mandat. Dans ce cas, seuls les adhérents de la Régionale peuvent voter (les Régionales concernées sont indiquées entre parenthèse).

DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Candidature sur un poste Régional (Régionale de la Réunion)

Laurent Moutoussamy - lmoutoussamy.prof@gmail.com – Régionale de la Réunion

Après avoir assuré plusieurs enseignements de mathématiques au cours de mes études, je me suis finalement orienté vers l'enseignement des SII lors de mon entrée dans l'éducation nationale tout en conservant un très fort lien avec l'enseignement des mathématiques. J'ai eu, depuis, l'occasion d'enseigner en lycée professionnel, général et technologique, en CPGE et en BTS. Dans mon établissement, je fais de mon mieux pour aider mes collègues des matières scientifiques à travailler en interdisciplinarité et j'ai assuré, pendant plusieurs années, l'enseignement de DNL mathématiques.

J'ai pris la décision d'adhérer et de m'investir dans l'APMEP afin de montrer que la collaboration est possible entre nos disciplines.

J'espère pouvoir apporter un point de vue constructif aux réflexions qui s'engagent au sein du comité national pour lequel je présente ma candidature en tant que représentant de la régionale de La Réunion.

Candidature sur un poste Régional (Régionale d'Aix-Marseille)

Florence Nény - floney@gmail.com – Régionale d'Aix-Marseille

J'ai commencé ma carrière dans l'éducation nationale comme contractuelle enseignante en mathématiques entre les années 2004 et 2010 puis obtenu mon CAPES externe ainsi qu'un master EFM en 2011.

Depuis, j'occupe avec beaucoup de plaisir un poste en collègue REP+ dans les quartiers nord de Marseille. Je poursuis depuis 2013 un travail dans le groupe collège de l'IREM de Marseille et depuis 2016, dans le groupe IREM enseigner l'informatique et dans la Commission Inter IREM informatique, la C3I.

Mon investissement dans l'APMEP a débuté avec la préparation des Journées Nationales de Marseille, le souk des livres en particulier, puis j'ai continué à participer régulièrement au comité de cette régionale puis dans le national.

Je me suis toujours interrogée quant à la place des mathématiques dans le système éducatif français ainsi que dans la société, en particulier sa contribution dans la formation des futurs citoyens. Je m'intéresse aussi vivement à la façon dont les mathématiques sont étudiées dans les systèmes éducatifs étrangers, enrichissement indéniable à nos réflexions.

Pour que l'évolution de l'enseignement des mathématiques corresponde aux besoins des élèves, notamment développer chez eux une capacité de raisonnement leur permettant d'évoluer dans la société avec un esprit critique, je reste acteur conscient de mon métier et je souhaite poursuivre le travail déjà entamé dans l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public. Je souhaite continuer à mettre à disposition de l'APMEP mon dynamisme et ma volonté de faire évoluer dans le bon sens notre enseignement au service du public.

Candidature sur un poste Régional (Régionale d'Île de France)

Michel Suquet - Michel-Emi.Suquet@ac-versailles.fr – Régionale d'Île de France

Je suis adhérent depuis 1992 et depuis quelques années je suis membre du comité Île-de-France. J'ai contribué à renouveler le site de la Régionale Île-de-France et je suis l'actuel rédacteur-en-chef de notre revue en ligne : les Chantiers de Pédagogie Mathématique. J'ai participé à la mise en place du site des Journées Nationales 2020 dont je suis le webmestre et je vais investir une partie de mon temps pour le projet de renouvellement du site national. Ma candidature au comité national, au nom de la Régionale Île-de-France, me permettra de rencontrer régulièrement les autres membres de ce comité afin d'échanger sur les

sujets d'actualité mais aussi sur ce projet de renouvellement du site national.

Candidature sur un poste national

Charlotte Frébert - charlotte.frebert@gmail.com - Collège Arthur Rimbaud à St Aubin les Elbeuf - Régionale de Haute Normandie

Enseigner les mathématiques n'est pas qu'un métier c'est une passion. Cela résume mon état d'esprit au quotidien et je pense les principes de cette association. Mon objectif est de faire vivre et transmettre mon goût pour les mathématiques à mes élèves.

Adhérente de l'APMEP depuis 2018, année de l'obtention du CAPES, j'ai découvert l'APMEP en 2014 lorsque je révisais mon baccalauréat. Je remercie les collègues qui contribuent aux annales pour leur extraordinaire travail qui apporte un réel soutien aux élèves. Je savais déjà que je voulais être professeur de mathématiques et que l'APMEP m'y aiderai. Dès l'année où j'ai été EAP (Étudiante Apprentie Professeure), lors de mon stage et encore aujourd'hui, l'APMEP m'apporte un soutien dans mon quotidien et rythme mes cours.

Déjà impliquée dans ma régionale (Haute-Normandie), je souhaite m'investir davantage à l'APMEP afin de soutenir ses actions. L'échange et le partage d'expérience me tiennent à cœur, je suis convaincue qu'ils nous permettent de faire évoluer notre enseignement pour mieux partager le plaisir des mathématiques avec nos élèves.

Candidature sur un poste national

Claire Lommé - clairelomme@gmail.com - Régionale de Haute Normandie

Je me permets d'adresser à l'APMEP mon souhait de devenir membre du Comité National de l'association.

Je suis enseignante en collège et formatrice. Je suis très attachée à l'APMEP car je pense l'association indispensable. J'assiste régulièrement aux commissions premier degré et aux journées régionales et nationales. Ces échanges sont précieux pour moi : ils me permettent d'élargir mes réflexions, d'apprendre, de prendre du recul. L'autonomie de l'APMEP, la qualité de ses productions, la diversité de ses membres font que j'ai envie de m'investir aujourd'hui, en allant plus loin. J'ai envie de participer aux prises de positions de l'APMEP, à la vie de l'association, faire remonter la parole des adhérents. J'ai bien noté

qu'être membre du Comité National implique trois week-ends annuels au local, le séminaire national et une communication régulière avec les membres de la Régionale.

Candidature sur un poste national

Lise Malrieu - lise.malrieu@laposte.net – INSPE de Tours - Régionale d'Orléans-Tours

Toute jeune entrée à l'APMEP à 25 ans grâce à l'énergie communicative de Pascale Pombourcq que je croisai sur ma route dans l'académie de Toulouse, j'ai depuis pas mal bourlingué dans différentes régions de France et sur des postes divers : essentiellement en collège puis en lycée, en milieu rural comme en milieu urbain. J'ai senti très tôt le besoin de partager, la nécessité du collectif, et j'ai développé autant que j'ai pu ces deux aspects : d'abord en me formant moi-même puis rapidement en devenant formatrice à temps partagé, à l'IUFM puis l'ESPE de Rennes, et depuis 4 ans, à l'ESPE-INSPE de Tours. En parallèle, je suis pour la troisième année Référente Mathématique de Circonscription, ce qui me permet de travailler au quotidien avec des Professeurs des Écoles. Côté APMEP, j'ai fait longtemps partie de l'équipe de rédaction de PLOT, été relectrice pour le Bulletin Vert et actuellement, je suis responsable de notre bulletin, *Au fil des maths*. Arrivée à l'âge canonique de 46 ans, et face aux réformes tous azimuts de notre système éducatif qui me laissent pour le moins désemparée et en proie à un sentiment d'impuissance, je ressens désormais le besoin de m'investir dans les sphères plus politiques de notre association. C'est pourquoi j'espère intégrer le Comité national pour m'y rendre utile et poursuivre ma réflexion sur l'enseignement et la formation en mathématiques.

Candidature sur un poste national

Julie Morineau - julie.morineau@ac-normandie.fr - *collège rural de l'Eure* (27) – Régionale de Haute Normandie

Je suis Julie Morineau, jeune enseignante titulaire dans un petit collège rural de l'Eure (27).

C'est ma deuxième année en tant que certifiée mais j'ai auparavant été EAP (Emploi Avenir Professeur) pendant 2 ans puis contractuelle en mathématiques pendant 2 ans également.

J'ai donc fait le choix d'enseigner pendant mes études car cela me donnait une motivation supplémentaire pour arriver à mon rêve depuis toujours : être professeur de mathématiques.

J'aurai pu m'intéresser à l'APMEP lorsque j'étais EAP mais les signaux n'ont pas dû être assez forts et le regrette ! Mais lors de mon année de stagiaire, à l'université, l'APMEP nous a été présentée en détails et avec tellement de joie et de passion que j'en suis tombée fan. Tant de ressources, de discussions entre collègues, de manifestations, d'échange de pratique, c'est exactement ce qu'il faut à un professeur de mathématiques investi et passionné.

J'aimerais donc m'y investir davantage.

C'est pour cela que je me présente aujourd'hui pour faire partie du comité de notre association.

Candidature sur un poste national

Laurent Poli - laurent.poli115@gmail.com - Lycée Langevin à La Seyne Sur Mer (Var) – Régionale de Nice-Corse

Je me porte candidat au comité national car je suis d'accord avec la plupart des revendications et propositions de l'APMEP.

Très attaché à l'enseignement des mathématiques pour tous les élèves, qui a été mis à mal par la réforme du lycée et du bac, je veux poursuivre, au sein de l'association, l'action entreprise, sans succès en février 2017, avec Alice Ernoult, pour empêcher sa mise en place avec les effets dévastateurs que l'on connaît maintenant !

Notre discipline enseignée à 90 % des élèves en terminale ne l'est plus qu'à 58 % aujourd'hui. Cela n'est ni acceptable, ni inéluctable. Je veux donc, entre autres, agir pour que les mathématiques fassent vraiment partie du tronc commun au lycée et que soit proposée une deuxième spécialité maths davantage adaptée aux élèves qui ne souhaitent pas poursuivre des études en classe préparatoire.

La sélection par les mathématiques a été renforcée contrairement à ce que l'on a voulu faire croire à ses détracteurs. Elles ne doivent être ni une option, ni un produit de luxe. Son apprentissage demande du temps. L'horaire consacré à son enseignement doit donc être plus conséquent de l'école primaire au lycée.

Mon principal souhait est que notre matière ne devienne pas confidentielle au sein de l'école, principalement au lycée.

Candidature sur un poste national

Gilles Waehren - president@apmeplorraine.fr - Lycée Mangin de Sarrebourg – Régionale d'Alsace

Je suis professeur de mathématiques depuis le 1er septembre 2000. Après une année de stage dans un collège d'Alsace (ma région d'origine), j'ai suivi ma femme dans sa région natale pour enseigner au Lycée Mangin de Sarrebourg en Moselle.

Dès mon année de stage, j'ai adhéré à l'association sous la suggestion de mes formateurs ; trouvant dans les différentes publications de l'APMEP des ressources variées pour renouveler régulièrement mon enseignement. A partir de 2004, j'ai rejoint le groupe Histoire de la régionale de Lorraine. Les contacts avec les différents membres du groupe m'ont permis d'oxygéner mes pratiques, d'échanger sur nos méthodes, d'enrichir ma culture mathématique, d'écrire quelques articles relatifs à mes expériences en classe pour le Petit Vert.

En mars 2007, mon élection au comité régional de Lorraine m'a donné l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'association plus précisément, mais aussi de participer à ses actions riches et variées qui sont tant d'occasions de rencontres et d'échanges. Depuis mars 2014, je suis président de cette régionale de l'APMEP.

Je pense que, confrontés aux mutations de notre société et de son système d'éducation, notre discipline et notre manière d'enseigner connaissent de grands changements. Seule notre réflexion permet que ces bouleversements se fassent au service de nos élèves et de leur avenir dans la société. Plus que jamais, nous devons donner l'accès aux mathématiques à tous les élèves quelle que soit leur origine, leur montrer la présence de cette science dans leur quotidien pour qu'ils aient envie d'en acquérir une meilleure maîtrise.